

## Collines et villes du Perche

Samedi 31 mars 2012 et Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012

**Niveau : Moyen +**

Nombre de personnes : 8 avec organisateur compris

Date d'ouverture des inscriptions : 31 janvier 2012



**Armoiries du comte de  
Perche**

Qui le croirait aujourd'hui ? Le Perche, écartelé aujourd'hui entre trois départements (Orne, Sarthe, Eure et Loir) et même entre trois régions différentes a formé sous l'Ancien Régime un comté à part, fusion des seigneuries de Mortagne et de Nogent le Rotrou. Nogent le Rotrou, nous ne ferons qu'y passer en arrivant ou en repartant en train. Par contre, la vieille ville de Mortagne, capitale historique du Perche, fera partie de notre randonnée. Nous ferons étape aussi à Bellême, une des autres anciennes villes du Perche. A noter que le nom de Mortagne viendrait d'un camp de légionnaires maures (soit des Romains marocains à moins que ce ne soit l'inverse) et que le toponyme Bellême serait dérivé du nom de la déesse gauloise Bellima. Comme quoi, cette région est peuplée depuis longtemps !

Le reste de la randonnée se fera essentiellement dans la campagne, avec des traversées de petits bois et forêts, la plus importante étant la forêt de Bellême.

### PROGRAMME

**Samedi 31 mars 2012 :** Départ de Paris Montparnasse en train, arrivée à Nogent le Rotrou, puis car pour Mortagne au Perche. Nous visiterons la ville de Mortagne au Perche (1 heure environ) puis nous partons pour Bellême, le long d'une ancienne voie ferrée reconvertie en "voie verte". Nous arrivons par le Nord à Bellême en traversant la forêt.

Nuit au gîte communal. Lieu et organisation des repas et petit déjeuner à définir.

*Distance étape : 23 à 25 km selon le temps que l'on aura passé à Mortagne, durée : 6h environ pauses non comprise.*

**Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 :** Petite visite de Bellême, puis nous quittons la ville vers les collines avoisinantes. Nous jouons à "saute collines" jusqu'à la gare du Theil, où nous reprenons le train.

*Distance étape : 30 km, durée : 7h30 environ pauses non comprises, dénivelé cumulé : +400 m / - 500m.*

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine (tramontane), et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

**Coût prévisionnel :** 80 € à 90 € comprenant:

- les demi-pensions (nuitée, repas du Samedi soir, petit déjeuner du Dimanche matin),
- les frais CAF,
- les frais d'organisation (courrier, téléphone, cartes, etc...),
- le car Nogent-le-Rotrou – Mortagne-au-Perche

Mais ne comprenant pas:

- le transport Paris – Nogent-le-Rotrou et Le Theil - Paris
- les repas des midis,
- les en-cas et boissons diverses,
- le repas du Dimanche soir.

**RENSEIGNEMENTS**

**Niveau technique** : aucune difficulté technique. La randonnée se déroulera sur des chemins bien tracés. Prévoir aussi une 8 à 10 km par jour sur asphalte (même sur les parties balisées, c'est courant dans l'Ouest)

**Niveau physique** : Moyen +.

**Horaires de train** : Chaque participant se munira des billets suivants

Aller : Samedi 30 mars 2012

	TER 16753
Paris - Montparnasse	07h06
Nogent-le-Rotrou	08h43

Retour : Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012

	TER 862574	TER 16782
Le Theil – Le Rouge	19h36	
Nogent-le-Rotrou	19h43	20h12
Paris - Montparnasse		21h53

**Rendez-vous** : L'organisateur montera dans le train à Versailles Chantiers. Rendez vous dans la voiture de queue (plus facile à attraper à cette heure matinale).

**Repas du midi** : à tirer du sac et à la charge des participants, ils seront pris sur le terrain. Même si on part de villes relativement importantes, je suggère que chacun ait la majeure partie de deux repas de midi avant le départ. On pourra peut être compléter par de menus compléments (pain ou autre).

**Hébergement** : Gîte d'étape

**Equipement et matériels à emporter** : l'équipement habituel du randonneur (chaussures montantes, guêtres, vêtements de pluie, vêtement chaud (fourrure polaire) pour la journée comme pour le soir, gourde), affaires de toilettes, vêtements et chaussures de rechange pour le soir, lampe frontale, etc...

Ne pas oublier la carte du CAF et de quoi payer l'éventuel solde à la fin de la randonnée.

**Inscription** : Auprès du secrétariat du CAF Ile de France à partir du 31 janvier 2012

L'inscription n'est effective qu'après le versement de 80€. Il est cependant possible d'envoyer au secrétariat le bulletin et le chèque d'arrhes dès la parution de cette fiche technique, mais l'enveloppe ne sera ouverte que le 31 janvier. Il existe une assurance annulation, se renseigner au secrétariat du CAF pour plus de détails. Date limite d'inscription le samedi 24 mars 2012.

**Pour en savoir plus** : cartes IGN 1/25 000 n°1816ET et 1817OT.